

**Conférence intitulée
« Le français dans les Organisations
internationales – le défi du multilinguisme »**

**Discours de
Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie**

Grand-Duché de Luxembourg, 25 octobre 2007

Seul le texte prononcé fait foi

Isocrate disait : « Prends la parole dans deux circonstances : ou quand il s'agit de choses que tu sais parfaitement, ou quand la nécessité l'exige. »

Je ne me sens, aujourd'hui, parmi vous, ni omniscient, ni contraint. Je suis tout simplement heureux de pouvoir partager avec vous un certain nombre de réflexions sur une problématique essentielle à laquelle votre Association - Monsieur le Président - porte un intérêt tout particulier: je veux parler, bien sûr, de la place de la langue française dans les organisations internationales, et singulièrement, en ce qui vous concerne, au sein des nombreuses institutions qu'abrite le Grand Duché de Luxembourg.

A cet égard, la beauté du site dans lequel nous nous trouvons, son histoire, et plus particulièrement les événements douloureux dont il fut le témoin en d'autres temps, mais aussi la métamorphose qu'il sut s'imposer pour devenir ce lieu d'ouverture, de partage intellectuel, de dialogue entre les cultures, nous invite à l'humilité et à la persévérance.

L'humilité dont nous devons faire preuve, au regard des périodes les plus sombres de l'Histoire, qui sont là pour nous rappeler que le chemin sur la voie de la démocratie, des droits, des libertés et de la paix est un chemin difficile, un chemin accidenté, fait d'avancées et parfois de régressions brutales, mais qui, en dernier ressort, donne toute sa raison d'être à la persévérance, seule à même de rendre l'impossible possible, le possible probable et le probable réalisé.

Et j'ai la conviction que nous traversons une période de notre Histoire où le futur de tous les possibles est encore ouvert.

Si j'ai choisi de vous parler du plurilinguisme dans les organisations internationales, c'est parce qu'il s'agit là d'une dimension essentielle de ce défi majeur pour l'avenir que constitue, en cette ère de mondialisation, la protection et la promotion de la diversité culturelle.

Et je voudrais, d'entrée de jeu, dissiper un malentendu. L'inscription de la diversité culturelle et linguistique au rang des priorités de l'Organisation internationale de la Francophonie ne saurait être interprétée comme un alibi pour masquer une unique obsession : la défense exclusive de la langue française. En défendant le français, nous entendons, plus largement, défendre le rayonnement de toutes les langues.

J'en veux pour preuve, les actions que nous menons, au sein de l'espace francophone, en faveur des langues partenaires de nos pays membres.

J'en veux pour preuve les alliances étroites que nous avons nouées depuis quelques années, à l'échelle internationale, avec les autres grandes aires linguistiques que sont la Lusophonie, l'Hispanophonie, l'Arabophonie, ou le Commonwealth.

J'en veux pour preuve, enfin, le rôle déterminant qu'a joué notre organisation en faveur de l'adoption, à l'Unesco, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Cela posé, je n'ai pas la prétention, ici, de vous éclairer sur la place du français dans les organisations internationales, parce que vous êtes, de loin, les mieux placés pour dire la réalité et les pratiques linguistiques des institutions dans lesquelles vous évoluez.

Je souhaiterais, bien plutôt, vous faire part des motivations qui nous animent, des actions que nous déployons, des attentes que nous nourrissons dans le combat que nous menons en faveur de la diversité linguistique.

Au rang de ces motivations, j'évoquerais, tout d'abord, la conviction qu'une langue ne saurait être réduite à sa fonction de communication entre les hommes.

Permettez-moi d'illustrer concrètement ce que d'aucuns considèrent comme une évidence, sans pour autant en tirer les conséquences qui s'imposent.

Un chercheur en psychologie du langage a mis à jour que, dans les quelque 6 000 langues encore parlées aujourd'hui, seuls 300 mots avaient exactement le même sens, parmi lesquels : "Je, tu, nous, un, deux, grand, petit, homme, femme, manger, voir, entendre, soleil, lune, étoile, terre, eau, feu, blanc, noir, .."

On peut dire, en quelque sorte, que dans ces 300 mots s'exprime le plus petit dénominateur commun de l'humanité, et pourquoi pas, du même coup, la solution à nos interrogations sur le bien fondé du plurilinguisme. Il suffirait, après tout, de limiter nos échanges aux réalités - essentiellement concrètes - contenues dans ces 300 mots, d'autant plus que l'on aurait vite fait de les traduire en toutes les langues, et d'atteindre enfin à la communication universelle.

Plus sérieusement, nous avons là l'illustration du fait qu'une langue est aussi et surtout l'expression d'une culture, de modes de vie, de valeurs, de traditions, de croyances, et qu'elle véhicule par là-même une certaine représentation du monde. Nous devons, dès lors, en mesurer toutes les conséquences.

La conséquence, tout d'abord, que plurilinguisme et multiculturalisme sont interdépendants, et que la disparition du premier ne pourrait qu'entraîner, à terme, la disparition du second, avec le risque de voir s'exacerber les revendications identitaires.

La conséquence, ensuite, de voir les langues perdre leur fonctionnalité dans certains champs essentiels de l'activité humaine: relations interétatiques, recherche, commerce, finances, enseignement supérieur.

En d'autres termes, nous courons le risque de voir s'instaurer, à l'échelle mondiale, une partition hiérarchisée des rôles et des fonctions des langues. D'un côté, une hyper langue - largement imposée par l'hyper puissance - à laquelle il reviendrait de concevoir et de diffuser les transformations, les innovations, les normes et les valeurs du monde. De l'autre, des langues indigènes, figées, ghettoisées, vouées à ne plus exprimer que la réalité environnante, la mémoire, les traditions locales, le folklore.

Enfin, vouloir imposer à des peuples l'emploi d'une langue dans laquelle ils ne sauraient culturellement s'identifier, c'est porter atteinte à leur intégrité et à leur génie propre.

Dans le même ordre d'idées, vouloir imposer à des chercheurs, à des diplomates, à des hommes d'affaires l'emploi d'une langue qu'ils ne maîtrisent pas totalement, c'est les contraindre à plier leur pensée à la langue, et non plus la langue à leur pensée.

Le problème ne se pose donc pas seulement en termes d'identité, il se pose également en termes de droit.

Et je le dis clairement, le respect de ce droit imprescriptible de l'Homme à être lui-même, le respect de la pluralité des cultures et des langues qui les soutiennent, sont indissociables de l'avènement d'une démocratie mondiale, d'un monde véritablement multipolaire, seul à même de nous préserver d'un retour des grands clivages raciaux, religieux, idéologiques du passé, d'un affrontement entre les civilisations.

Préserver, respecter, aménager la diversité et la pluralité est donc le devoir de chacun et de tous : des organisations internationales, des Etats, des individus ! Car nous sommes tous bien conscients que malgré les textes, les directives, le statut juridique dont jouit, en théorie, telle ou telle langue dans les institutions internationales, la pratique quotidienne consacre, chaque année un peu plus, la tendance au monolinguisme.

A cet égard, je crois que l'Union européenne a un rôle symbolique important à jouer aux yeux du reste du monde, et qu'elle aurait beaucoup à perdre à succomber aux sirènes d'une langue unique.

Elle se priverait de ce supplément d'âme que constitue la diversité des cultures et des langues qu'elle recèle, et qui contribuerait à accroître, tout à la fois, sa force, sa légitimité, son originalité. « La langue de l'Europe, disait Umberto Eco, c'est la traduction ».

J'entends, ici, les difficultés techniques, l'urgence, les coûts de traduction que l'on nous oppose régulièrement. Faut-il renoncer à un principe au seul motif qu'on rencontre des difficultés dans sa mise en application ? Ce serait ouvrir une brèche dangereuse. Peut-être faut-il dire, aussi, qu'entre la babélisation à outrance et le recours à une langue unique, s'offre à nous la solution, certes imparfaite, mais déjà plus satisfaisante, de l'utilisation de quelques grandes langues de communication. Si l'Union européenne continue donc à vivre comme une contrainte la diversité des langues dans le fonctionnement de ses institutions, elle éprouvera la plus grande difficulté à la promouvoir dans la mise en œuvre de la politique ambitieuse dont elle s'est, par ailleurs, dotée, avec la nomination, notamment, d'un Commissaire au multilinguisme.

C'est consciente de cet enjeu, consciente de la force d'influence que peuvent constituer les 14 Etats qui sont à la fois membres de l'OIF et de l'Union européenne - notamment depuis l'élargissement à l'Est pratiqué par nos deux

institutions - que la Francophonie, avec l'aide du Luxembourg, de la Communauté française de Belgique, de la France, a mis en place un plan d'action spécifique.

Notre objectif, est d'aider les Etats de l'Union à former leurs experts au et en français, tant dans les représentations permanentes et les missions auprès de l'Union européenne à Bruxelles, que dans les administrations centrales et territoriales de ces pays, ou qu'au sein des Ecoles nationales d'administration et des Instituts diplomatiques. 12 000 bénéficiaires sont, chaque année, concernés par ce programme.

Nous avons, de la même façon, vocation à veiller à la place du français, dans toutes les grandes organisations internationales, qu'il s'agisse de l'ONU ou des organisations régionales, africaines notamment. Qu'il s'agisse aussi du mouvement olympique et des fédérations sportives internationales. C'est tout le sens de la désignation d'un Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux Olympiques. C'est tout le sens, aussi, de la Cellule d'observation de l'usage du français dans le monde que nous avons créée, et qui devrait nous permettre de suivre avec précision l'évolution de l'usage de notre langue sur la scène internationale.

Car, dans toutes ces instances internationales, nous serions en droit de penser que le poids numérique de nos Etats membres peut constituer un gage de vitalité pour la langue que nous avons en partage. Mais il y a parfois loin de la réalité à la pratique.

C'est ainsi que lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies, le mois dernier, à New York, sur les 68 Etats membres ou observateurs de la Francophonie qui se sont exprimés au plus haut niveau, 28 seulement l'ont fait totalement ou partiellement en français.

C'est dire que la pratique du plurilinguisme au sein des organisations internationales dépend, aussi, grandement de la volonté politique des Etats à s'engager dans cette voie.

A cet égard, nous attendons beaucoup du *vade-mecum* que les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté lors du dernier Sommet de la Francophonie à Bucarest.

Par ce texte, ils s'engagent, en effet, à utiliser le français dans les organisations internationales aussi souvent que possible, sans pour autant se priver de l'usage de leur propre langue lorsque cette dernière jouit d'un statut de langue officielle ou de travail.

Ils s'engagent, par ailleurs, à défendre, y compris par la revendication et la protestation, le statut de langue officielle et de travail de notre langue commune dans ces mêmes organisations.

Il revient désormais, à chacun de nos Etats membres de prendre les mesures appropriées pour une mise en œuvre effective de ce *vade-mecum*, si nous ne voulons pas en rester au niveau des déclarations d'intention.

J'ajouterai, aussitôt, que ces mesures même ne suffiront pas si chacun, dans son for intérieur, n'est pas convaincu du bien fondé de cette démarche.

On me rapportait voilà quelques jours le cas d'un diplomate qui, s'apprêtant à s'exprimer dans sa langue maternelle lors d'une réunion, a jugé nécessaire de présenter ses excuses à ses collègues, en invoquant les instructions données en ce sens par son gouvernement.

Entendons-nous bien ! Il ne s'agit pas dans notre esprit de récuser le plurilinguisme individuel. Nous avons tous intérêt, surtout pour les jeunes générations, à encourager l'apprentissage et la pratique de plusieurs langues. Mais comprendre la langue des autres n'implique pas de s'exprimer systématiquement dans la langue des autres. Bien plus ! Les travaux actuellement menés sur l'intercompréhension linguistique pourraient nous ouvrir des perspectives nouvelles.

Pour l'heure, il est de mon devoir, en tant que Secrétaire général de la Francophonie, de dire à certains dirigeants, à certains hauts responsables politiques ou économiques, à certains scientifiques, dont le français est la langue maternelle, et qui choisissent de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la leur, lorsque même rien ni personne ne les y oblige, au nom de la modernité, du progrès, du libéralisme, parfois - il faut bien le reconnaître - au nom d'un certain snobisme, il est de mon devoir de leur dire qu'ils contribuent, par leur comportement, à l'émergence d'une élite d'un nouveau type, une élite linguistique, qu'il contribuent à l'émergence d'une fracture d'un nouveau type dont les lignes épousent malheureusement la plupart du temps d'autres fractures cumulées par certains pays, une fracture entre les riches en langues et les pauvres en langues, condamnés, à ne pas comprendre les documents de travail qui leur sont soumis, condamnés à ne pas prendre la parole, parce que conscients de ne pas maîtriser une langue qu'on continue à leur imposer.

Au moment de conclure, j'aimerais livrer à votre réflexion la citation qui suit:
« Quelle serait une société universelle qui n'aurait point de pays particulier ? Qui ne serait ni française, ni anglaise, ni allemande, ni espagnole, ni portugaise, ni italienne, ni russe, ni tartare, ni turque, ni persane, ni indienne, ni chinoise, ni américaine, ou plutôt qui serait toutes ces sociétés à la fois ? Qu'en résulterait-il pour ses mœurs, ses sciences, ses arts, sa poésie ? De la fusion des sociétés résultera-t-il un idiome universel ou bien y aura-t-il un dialecte de transaction servant à l'usage journalier, tandis que chaque nation parlerait sa propre langue, ou bien des langues diverses seraient-elles entendues de tous ? Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité, et rétrécie par les proportions d'un globe souillé partout ? Il ne resterait plus qu'à demander à la science les moyens de changer la planète. »

Ces phrases ont été publiées en 1848. On les doit à Chateaubriand dans *Les Mémoires d'Outre-Tombe*. Le temps est venu, pour nous, de répondre à ces interrogations prémonitoires. Le temps est venu, surtout, de nous mobiliser et de nous organiser pour que ces réponses contribuent à l'émergence d'un monde dans lequel tous les peuples et toutes les nations pourront s'identifier et se rencontrer.

Je vous remercie.